



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de

l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Boite Postale 308 66403 CERET Cedex

Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 30 juillet 2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **LUNDI 30 JUILLET 2018 à 14h00 à CERET**

Merci à Bernard Lambert d'avoir proposé de nous accueillir à son domicile pour la réunion du C.A.. Le local Boulevard Clémenceau étant une « étuve », les administrateurs ont pu débattre des sujets inscrits à l'ordre du jour en bénéficiant d'une fraîcheur clémentine.
Merci à Dominique.

Participant.e.s : Bernard Lambert, Claudette Montel, Gérard Montel, Jacques Courteau, Maurice Bénichou, Gérard Lauvergnat-Perez, Guy Rampon, Pierrette Beilhé, Françoise Taradellas.

Excusé.e.s : Christiane Agrafeil-Collis, Jean-Pierre Taradellas, François Batlle.

1. APPROBATION DU PB du CA du 28 MAI 2018.

Le CA a approuvé le PV sans remarque ni modification, celui-ci sera transmis à Roland Tixier pour insertion dans le site.

2. ORDRE DU JOUR DES CA TROP LONGS.

Quelle solution ?. Ce sujet sera repris par le futur C.A.

3. POINT SUR LES COMPTES 2017-2018.

• Subventions

La Mairie de Céret nous a octroyé une subvention de 500€

Le Conseil Départemental deux subventions d'un montant de 500€ et de 400€.

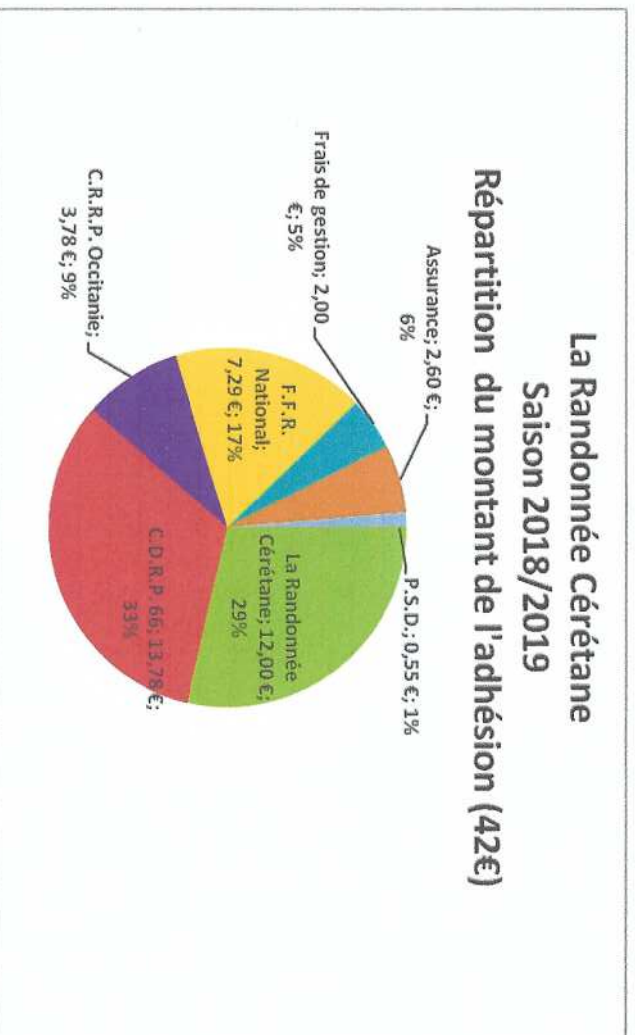
• Prestations C.C.V.

La C.C.V. a remis un chèque d'un montant de 2640€, pour le rafraîchissement du balisage et le petit entretien de 8 sentiers, conformément à la convention établie le 8.03.2018 entre la C.C.V. et la Randonnée Cérétane.

... / ...

4. COTISATIONS 2018 -- 2019 -- LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ADHESIONS

Bernard Lambert précise que nous devons préparer la campagne « cotisations ». Faut-il augmenter la cotisation de 1€ ? ou maintenir le tarif ? Le maintien de la cotisation à 42€, se décompose selon le graphique ci-dessous, avec un reste pour la RC de 12€.
Faut-il maintenir la cotisation à 18€ pour les multi cartes? (12 adhérents sont concernés cette année).



Il a été décidé de maintenir le tarif de la cotisation IRA à 42€ et la cotisation au club pour les multi cartes à 18€.
Françoise prépare les documents pour la campagne d'adhésion.

5. DÉMISSION DE JACQUES COURTEAU

Son mandat courait jusqu'à septembre 2019. Remplacement en qualité de trésorier-adjoint, principale mission, gérer les séjours.
Jacques Courteau propose de continuer à administrer cette fonction jusqu'à la nomination de son remplaçant qui sera nommé lors de la mise en place du CA 2018/2019.

La réunion de préparation des séjours 2018/2019 aura lieu le lundi 10 septembre après le CA de répétition de l'AG (info Christiane).

6. FETE DU CLUB – BILAN – IDÉES EDITION 2019

90 participants de la R.C. dont 76 sont restés au déjeuner, 28 non adhérents (conjoints, extérieurs).

Remerciements à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit fraternelle.

- Améliorations
 - Une relance de courriels aux adhérents doit être effectuée,
 - Demander drapeau, banderole... FFR...au CDRP66,
 - Balisage dans les rues de Céret,
 - Accès aux toilettes,
 - Préparer listes officiels,
 - Offrir la possibilité du gobelet avec caution 1€.

Il a été évoqué que la R.C. pourrait détenir ce matériel (banderole, drapeaux) ; Gérard Lauvergnat-Perez précise qu'il serait judicieux de voir avec le Comité afin d'obtenir des prix conséquents.

Gérard demande des devis pour éventuellement l'achat de banderoles et flammes pour la R.C.

7. MERCI AUX BENEVOLES POUR TRAVAUX BALISAGE C.C.V.

19 bénévoles ont effectué le travail (voir point 3 - Le Roc de France – le Balcon de Céret – le Chemin de Fontfrède – Dolmen de la Siureda – Col de Portelles – Sentier de Vivès – La Bataille du Boulou – Sentier du Perthus).

Les frais pris en charge par la RC se montent à 337€ (défraiement, peinture, petit matériel).

Comment remercier les bénévoles pour le travail réalisé ?

Bernard Lambert propose un carte « cadeau » d'un montant de 30€ par baliseur au Magasin Sport et Montagne ; (Cette enseigne offre aux licenciés de la R.C. une réduction de 15%, suite à la signature de la Convention en date du 13/06/2018).

Pour : 7

Contre : 1 (Gérard Lauvergnat-Perez)

Abstention : 1 (Jacques Courteau).

Pierrette Beilhé prend l'attache de Sport et Montagne pour les modalités à effectuer.

8. PROPOSITION FINANCIERE BALISAGE SENTIERS C.C.V.2019

Après débat, le maintien de 30€ au km est acté.

Bernard Lambert précise que la C.C.V. envisage de remplacer les plaquettes erronées sur les sentiers ; faut-il faire une proposition pour réaliser ces travaux ?

Pour quel montant ? de 10 à 15€ la plaquette ?

Nous attendons la position de la C.C.V..

9. TARIF POUR RANDONNEURS OCCASIONNELS

Bernard Lambert rappelle que les personnes non licenciées voulant participer à la randonnée doivent s'acquitter de la somme de 3€ ; montant qui ne concerne nullement l'assurance mais qui constitue une forme de "mini" cotisation. Jacques Courteau précise que pour une famille, ce montant est élevé.

Il a été convenu d'adopter la gratuité des enfants de moins de 18 ans ; la modification doit être apportée au règlement intérieur.

10. RANDONNEE DES ANIMATEUR.TRICES - LAS CONQUES - LE 6 SEPTEMBRE 2018

- Bernard rappelle que cette journée est avant tout l'occasion de dire "merci" aux acteurs essentiels de la bonne marche du club que sont animatrices et animateurs.
- Jacques Courteau réitère sa demande que les conjoints soient également invité.e.s..
- Gérard Lauvergnat-Perez précise qu'à cette occasion on pourrait inviter à cette journée Danielle Rampon et Jeanine Marquet pour leur implication remarquable à la fête du club (démarche auprès des commerçants pour obtenir des lots à la tombola).
- Ces 2 propositions sont adoptées : conjoint.e.s et/ou accompagnant.e.s seront invités ainsi que Danielle et Jeanine.
- Vote Pour : 8 – Contre : 1 (Pierrette Beilhé).

Programme de la journée :

- Regroupement (covoiturage) et départ du parking du Pont de Céret à 7 h.
- Rando au départ du chalet les Conques (alt. 1580 m) à 8h 30.
- Alt maxi : 1925 m. Dénivelé : 400 m. Distance : 11 km (A/R). Temps : 4 h (A/R).
- GRP tour du Canigou - abri les Forquets (alt. 1996 m) - Pla de l' Estagnol - Coll de les Basses (alt. 1796 m) - Cabana d'en Miquel (abri de berger alt. 1888 m) – Collade les Bises (alt.1921 m) et retour Las Conques. Repas au Chalet Las Conques vers 12 h30.
- Les personnes ne désirant pas participer à la randonnée, rejoignent le chalet au départ du Pont de Céret à 11h 00.
- Un courrier est transmis à tous les animateurs les informant d'une part, que les conjoints, accompagnants sont invités et d'autre part pour leur communiquer le programme de cette journée.

11. PROPOSITION DE P.PELLE

Ajout sortie promeneurs "moins" le jeudi. Pas de suite immédiate; Point à reprendre éventuellement quand sera repris plus généralement la redéfinition des niveaux de sorties (voir aussi point 20).

12. PÉRENNITÉ DU SITE WEB – POINT DE SITUATION

Actuellement, seul Roland est en mesure de faire vivre le site.

La question - posée ce jour - et à plusieurs reprises déjà les années précédentes - est : quid de la pérennité du site si celui-ci pour une raison ou une autre ne peut plus ou ne veut plus assurer cette activité dont il s'acquitte remarquablement il faut le souligner une fois encore.

Gérard Lauvergnat-Perez indique qu'il pourrait assurer la mission de webmaster dans le futur et pour suppléer Roland mais uniquement après reconstruction du site avec les outils d'aujourd'hui.

Pour ce faire, il propose de constituer un groupe de travail qui comprendrait, outre Roland et lui, des membres du club, afin de construire un cahier des charges puis consulter des entreprises pour obtenir des devis.

Gérard est d'accord pour prendre en charge la constitution puis l'animation de ce groupe.

Bernard rencontrera Roland préalablement au lancement de ce travail pour l'informer plus en détail de notre projet.

13. FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 8 SEPTEMBRE

- Françoise se renseigne auprès du Service des Sports pour le matériel à disposition du club pour la journée, grilles, tables..
- R.V. est fixé à 8 h le samedi matin, Bernard Lambert, Maurice Bénichou, Gérard et Claudette Montel, Françoise sont volontaires pour la tenue du stand.
- Gérard Lauvergnat-Perez se charge de récupérer la banderole, drapeau FFR.
- Pierrette Beilhé se renseigne auprès de Rose-Marie MONGE, pour la documentation publicitaire CDRP66, FFR. ex : Préparer sa rando...
- Bernard Lambert suggère de rechercher dans la photothèque des photos à reproduire en format A2, plastifiées.
- Pierrette Beilhé propose des photos de la flore, la faune, les paysages (pas seulement des images de groupes de randonneurs). Faire un mix.
- Maurice sélectionne les photos et demande des devis.
- Prévoir, programme septembre 2018, bulletin d'adhésion, flyer. Bernard Lambert se charge des impressions (50 de chaque).

14. RONDE CERETANE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Rose-Marie Monge a exprimé son accord pour assurer la coordination de cette journée. Bernard apportera son soutien.

15. FETE NATIONALE DU SPORT DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

- Place Henri Guitard, il est proposé une démonstration de marche nordique – Geneviève Oms-Brousse et André Bachès – et une randonnée commentée par les animateurs sur le Ventous ; avec un QCM pour les participants.
- Seront présents à cette matinée au stand : Bernard Lambert, Maurice Bénichou, Gérard et Claudette Montel.
- Reste à nommer 2 animateurs / animatrices pour encadrer la randonnée.

16. ARAVIA DIMANCHE 7 OCTOBRE AU FORT DE BELLEGARDE

- Bernard Lambert rappelle que la C.C.V. organise une nouvelle édition de #Aravia au Perthus ; cette manifestation vise à sensibiliser aux mobilités douces ainsi qu'au développement durable tout en mettant en valeur le patrimoine local.
- Bernard Lambert a reconnu un circuit avec une personne de l'Association NATAPH (conduite de jolette) et le couple RUMEAU. Ce circuit ne convient pas et un autre partant du parking P2 sera proposé à Mme ROITG de la C.C.V..
- La R.C propose donc une rando adaptée animée et encadrée par les époux Rumeau et une initiation de la marche nordique encadrée par Geneviève Oms-Brousse et André Bachès.
- Matériel mis à disposition de l'Association par la C.C.V.
- Voir banderole, drapeau FFR et CDRP.
- Le détail de cette manifestation sera complété avec le nouveau CA en septembre.

17. MARCHE POUR LA VUE le SAMEDI 6 OCTOBRE

Maurice Bénichou présente la marche organisée le samedi soit :

- visite de Perpignan
- départ de la rando à 9h du Castillet
- participation de 5€ - somme reversée à la recherche médicale.
- Maurice sollicite un soutien financier pour l'organisation de cette manifestation : à l'unanimité, il est décidé de lui octroyer une aide d'un montant compris entre 30 et 50€.

18. ASSEMBLEE GENERALE LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE

- Réunion de préparation le 10 SEPTEMBRE 2018 à 14 h à la salle. Présence de tous les administrateurs souhaitée définir qui fait quoi : préparation de la salle, mise en place de la sono, qui prépare l'apéritif, etc.
- Française prépare les documents : convocations avec pouvoir, liste d'émargements, etc.
- **Bernard demande à tous les administrateurs de s'activer pour récupérer un maximum de pouvoirs de celles et ceux qui ne pourront participer pour éviter que le quorum ne soit pas atteint** (ce qui nous obligerait à re convoquer une seconde A.G.) - chaque année, le quorum est atteint mais sans beaucoup de marge.
- Il sera demandé aux animatrices et animateurs de septembre de faire le rappel aux adhérent.e.s.
- La convocation doit être transmise à tous les adhérents 15 jours avant la date de l'Assemblée.
- Il est prévu l'Accueil à 17 h au Mas de Nogarède et le début des interventions à 17 h30.
- Un apéritif - copieux - clôturera la manifestation.
- invités officiels : voir liste 2018.

19. REGLE EN MATIERE D'EQUIPEMENT DU NOUVEL ANIMATEUR

- 8 nouveaux animateurs se sont ou vont se lancer dans les prochaines semaines : Laurie BAILLY, Jean-Gabriel BERNAT, Martine ITTEL, Patricia GOSSET, Michel GOSSET, Alain RUMEAU, Françoise RUMEAU, Robert FOUCAULT.
- Claudette Montel précise que chaque randonneur doit détenir une trousse de secours. Les animateurs sont tenus d'avoir leur trousse de secours.
- Claudette Montel prend l'attache de Christiane Agrafeil-Colis pour établir une liste type. Celle-ci sera communiquée aux animateurs, en leur demandant de bien vouloir vérifier leur trousse, et éventuellement nous transmettre en retour leur besoin.
- Claudette Montel se chargera des achats ; le matériel sollicité pourra être remis le 6 septembre lors de la journée des animateurs.

20 . TABLEAU DES RANDONNÉES

- Bernard Lambert relance le débat sur le tableau des randos, pour une meilleure visibilité des adhérents, sujet à prendre en compte pour le prochain CA - un projet de nouveau tableau sera présenté lors de la prochaine l'Assemblée Générale et il sera demandé aux adhérents de se prononcer (à ce jour, ce sujet ne semble pas préoccuper nos randonneurs).
- Pierre Beilhé précise qu'il appartient au C.A. d'impulser ce type de changement.

- Bernard Lambert demande à Pierrette Beilhé de rappeler ses propositions exprimées lors de la réunion du groupe de travail / n'avoir plus que 3 sous-tableaux soit :
- Rando avec dénivelé compris entre 100 et 450 m
- Rando avec dénivelé compris entre 500 et 900 m
- Rando avec dénivelé supérieur à 950m.

21 . CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Pierrette Beilhé nous fait part de son intention de démissionner de son mandat d'administratrice (il lui restait 2 années de mandat).
- Ce sont donc à minima 3 candidats que nous devons motiver pour compléter le futur C.A. soit :
 - le ou la remplaçant.e de Pierrette
 - le ou la remplaçant.e de Christiane
 - le ou la remplaçant.e de Jacques
- Claudette dont le mandat de 3 ans arrive à échéance se représente
- François dont le mandat de 3 ans arrive à échéance se représente

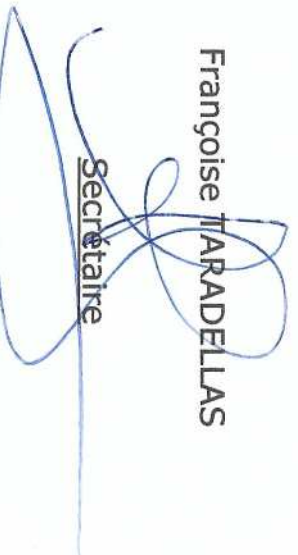
En outre, le prochain C.A. devra :

- nommer un trésorier adjoint en charge de la comptabilité des séjours
- nommer un correspondant séjours qui devra succéder à Christiane après une formation spécifique (cette fonction est importante : si dans le futur nous n'avions pas de volontaire pour prendre le relais de Christiane, nous ne pourrions plus proposer de séjours à nos adhérent.e.s). **Merci à Christiane qui accepte - hors C.A. de poursuivre dans ce rôle.**

17h00 - L'ordre du jour est épuisé.

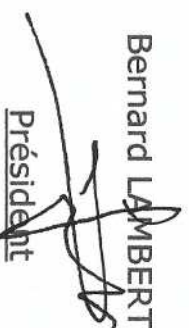
PROCHAIN CA LE LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018
14h00 salle Bd Clemenceau

Françoise TARADELLAS



Secrétaire

Bernard LAMBERT



Président

PS : dernière minute - les travaux d'extension du musée, et avec eux la destruction du bâtiment qui abrite notre local, sont planifiés à début novembre. Bernard prend rendez-vous avec Mme Costa fin août pour savoir où nous allons être logés et quand nous devons déménager.